



C'est avec intérêt que j'ai accueilli l'idée du JBQ de soumettre certaines questions aux candidats au poste d'administrateur du Barreau du Québec, pour la section de Québec, et c'est avec un immense plaisir que je me suis soumise à l'exercice!

**1. Dans le contexte de la mission que s'est fixé le Jeune Barreau de Québec de veiller à la santé mentale de ses membres, de quelle manière proposez-vous de veiller à votre tour à celle-ci et plus précisément, quelles initiatives ou projets proposez-vous de mettre de l'avant à ce sujet dans le cadre de votre mandat?**

R : J'ai à cœur la santé mentale de l'ensemble de mes consœurs et confrères et, plus particulièrement, celle des jeunes avocates et avocats. En effet, dans une société où l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle

constitue un enjeu de taille et où la performance et la compétition sont de plus en plus prédominantes, il est plus que jamais important de prendre soin de notre santé mentale.

Je suis au fait que l'École du Barreau offre gracieusement un service d'aide psychologique à ses étudiants pendant leur formation. Je considère essentiel qu'un tel service soit mis en place pour les membres du JBQ, que ce soit pour des problèmes de consommation, des problèmes financiers, des problèmes organisationnels, de structure de bureau, des problèmes de gestion du stress ou des habitudes de vie et/ou toute autre problématique vécue.

À cet effet, je souhaite mettre sur pied un partenariat entre le Barreau du Québec et l'Ordre des Psychologues du Québec et l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec. Par ce fait, je désire ardemment développer un programme d'aide psychologique offrant gratuitement une dizaine d'heures (idéalement) de consultation auprès d'un psychologue ou d'un travailleur social, et ce, en fonction des besoins particuliers de chaque membre.

**2. La protection de l'environnement faisant couler beaucoup d'encre ces jours-ci et nos membres étant de plus en plus soucieux de celle-ci dans leurs choix et leurs actions au quotidien, quel rôle pensez-vous que le Barreau du Québec devrait jouer en la matière et quelles initiatives proposez-vous concrètement en ce sens?**

Après deux ans de Bâtonnat, plusieurs membres m'ont mentionné que j'étais une Bâtonnière très « techno ». Je souhaite donc poursuivre mon implication en ce sens auprès du Barreau du Québec.

Je souhaite faire grandir l'offre de formations gratuites, ou à très faible coût, relativement aux procès sans papier, améliorant non seulement l'efficacité des procédures judiciaires et l'administration de la justice, mais également la protection de l'environnement en éliminant une foule de documentation papier.

Au surplus, je crois essentiel de sensibiliser la communauté juridique à la numérisation des dossiers ainsi qu'à la notification des procédures par un moyen technologique, et ce, afin de modérer, une fois de plus, notre consommation de papier.

Également, j'aimerais explorer la possibilité d'un partenariat entre le Barreau du Québec et le Réseau de transport de la Capitale et la Société de transport de Lévis afin d'offrir à nos membres une déduction non négligeable des abonnements mensuels, et ce, dans le but de favoriser le transport en commun.

Finalement, je souhaite encourager la publication du Proforma de façon numérique uniquement. En effet, très peu d'avocates et d'avocats consultent ce journal en version papier. Cela constituerait également une importante économie de coût pour le Jeune Barreau de Québec.

**3. Plusieurs nouveaux assermentés éprouvent de la difficulté à se trouver un emploi. De même, plusieurs avocats de formation, notamment en début de pratique, acceptent d'occuper des postes dont les fonctions reposent sur leur formation juridique, sans pour autant que le titre d'avocat ne leur soit reconnu par l'organisation pour laquelle ils travaillent. Dans ce contexte, que proposez-vous pour favoriser l'accès concret à la profession aux nouveaux assermentés du Barreau du Québec?**

Lors de mes deux années à titre de Bâtonnière de Québec, j'ai eu le privilège d'assermenter 342 nouveaux avocats et d'être présente lors de leur entrée dans notre belle profession. Or, tous n'ont pas un emploi stable et assuré à leur début de pratique et le statut de travailleur autonome en effraie plus d'un, sans doute par manque de connaissance et d'encadrement.

Les jeunes avocates et avocats constituent notre relève et il est primordial pour moi que ceux-ci bénéficient d'une formation et d'un encadrement adéquats afin de démarrer leur pratique en force.

Je souhaite développer plus de formations gratuites, ou à moindre coût, quant au développement d'une clientèle ainsi qu'à la publicité à faire en début de pratique. Certains outils et plateformes sont également offerts afin d'étendre notre clientèle, mais ceux-ci sont parfois inconnus et ne bénéficient pas d'une visibilité suffisante auprès de nos membres.

Je désire développer et promouvoir le service de parrainage déjà offert, sur une base bénévole, permettant ainsi à un jeune avocat en début de pratique d'être jumelé à un avocat d'expérience. Ceci permettrait à nos jeunes collègues de bénéficier des conseils, de l'encadrement et de l'expérience d'un mentor, ce qui leur serait plus que profitable.

Finalement, je considère que la cotisation est encore trop élevée pour les jeunes qui commencent dans la profession. Ainsi, j'aimerais leur offrir des conditions optimales afin de débiter leur pratique par une baisse significative de leur cotisation, et ce, en fonction du nombre d'années de pratique.

**4. De manière plus générale, comment entrevoyez-vous collaborer avec le Jeune Barreau de Québec pour la prochaine année si vous êtes élu(e) à titre d'administrateur(trice) du Barreau du Québec?**

À titre de Bâtonnière de Québec, j'ai toujours soutenu et encouragé le Jeune Barreau de Québec et, à titre d'administratrice, j'entends poursuivre mon étroite collaboration avec vous.

Il est essentiel de publiciser et de promouvoir les activités du JBQ auprès de l'ensemble de ses membres, et ce, afin de faire rayonner les jeunes au travers de notre belle communauté.

En effet, j'étais présente à pratiquement toutes les activités du JBQ et je continuerai d'y être. Il n'y a que de cette façon que nous pouvons forger des relations et être réellement à l'affût des besoins des membres.

J'entends être disponible et à l'écoute de vos revendications. J'entends être l'administratrice des membres de la section de Québec, Beauce et Montmagny, mais également celle des jeunes avocates et avocats de notre section. Je suis accessible, ouverte d'esprit et continuellement à la recherche de projets stimulants pour améliorer notre belle profession.

Merci de me faire confiance!

Sincères salutations,  
Maryse Carré